



livraison la réunion prix ht ou ttc

Par **tikko**, le **24/04/2009** à **16:22**

Bonjour,

Je suis importateur en france, mes fournisseurs se trouvent au vietnam, j'ai une demande de client qui veut se faire livrer à l'île de la réunion.

Mon transitaire le livrera du vietnam directement à la réunion sans passer par la france.

Dois je facturer mon client ht ou ttc sachant que c'est le client qui dédouanera sa marchandise à l'arrivée à la réunion.

La tva a facturée est elle de 19,6 % ou de 8% (tva réduite pour les dom tom à la réunion)

Merci

Par **loe**, le **24/04/2009** à **17:41**

Bonjour,

Il vous faut établir la vente en hors taxes, puisque c'est une exportation.

Que la marchandise parte de France ou du Vietnam, c'est la même chose, c'est du hors taxes puisqu'il sera procédé au dédouanement à la Réunion.

Par **tikko**, le **24/04/2009** à **18:00**

Bonjour,

Merci de votre réponse, je confirme j'ai eu les renseignements auprès de la cci entre temps.

Cordialement